



DECLARATION FSU

CTSD 21 janvier 2016

Janvier est la traditionnelle période des vœux. Au-delà des vœux que nous adressons aux membres de ce Comité Technique tant dans leur vie personnelle que professionnelle, la FSU souhaite que l'École publique et laïque soit une priorité nationale dans la transmission des valeurs d'égalité, de solidarité, de laïcité et qu'elle soit un outil contre tous les obscurantismes.

Aujourd'hui s'engage donc la préparation de la prochaine rentrée. Elle sera d'autant plus positive si elle tient compte de l'expérience de ces dernières années.

Ainsi, le rapport parlementaire annuel de suivi de la loi de refondation de l'école vient d'alerter sur le manque de traductions concrètes en faveur de l'école. Selon ses rapporteurs, la priorité au primaire a été diluée par la réforme des rythmes et par des créations de postes en grande partie absorbée par une forte hausse démographique non anticipée.

Après trois rentrées scolaires où la priorité au primaire ne s'est pas traduite par une amélioration des conditions d'enseignement, bien au contraire, la création de 3.911 postes dans le 1^{er} degré à la rentrée 2016 ne sera pas suffisante pour mener à bien tous les chantiers en cours. Rappelons que c'est une programmation de 20.250 moyens d'enseignement supplémentaires pour le 1er degré qui est inscrite dans la loi de Refondation. A un an de la fin du quinquennat, un peu moins de 13.000 postes auront été créés... c'est dire si nous sommes encore loin des engagements pris !

En ce qui concerne la dotation académique elle quasi identique à celles des 3 années précédentes. La dotation départementale avec 22 postes correspond également à ce que l'on connaît depuis 2013 (à l'exception de 2015 : + 33 postes).

L'élément nouveau pour notre département est la baisse démographique connue, pour la première fois depuis 2003, en cette rentrée 2015. Une baisse qui devrait se poursuivre à cette rentrée 2016. Cette baisse doit permettre de faire tout ce qui n'a pu être fait : réduction des effectifs par classe et d'ouvertures partout où le besoin s'en fait sentir, de reconstitution et de création de RASED complets avec diminution de leur secteur d'intervention et la formation qui va avec, d'augmentation du nombre de remplaçants... sans compter l'amplification des dispositifs moins de 3 ans et PDMQDC. Au vu de tous ces besoins urgents, la dotation apparaît bien insuffisante.

Puisque nous parlons des effectifs par classe, il n'est pas inutile de rappeler que selon l'OCDE, la France est mal placée dans ce domaine dans le primaire (22,8 élèves contre une moyenne de 21,4)

De plus, les enseignants français du premier degré sont aussi ceux qui travaillent le plus. Ainsi, en France, ils sont, en moyenne et par an, 924 heures devant les élèves, soit 142 heures de plus que la moyenne de l'OCDE. Et pourtant, ils sont parmi les plus mal payés. Alors que leur salaire, après quinze ans d'exercice, est de 2.102€, on est à 3.968 en

Allemagne, 2.492 en Finlande... bref cela représente 16 % de moins que la moyenne des pays de l'UE !

Comment s'étonner alors qu'enseigner en France ne fasse plus rêver? Aujourd'hui, moins de 4 % des jeunes de 15 ans se disent attirés par ce métier. Sans compter la corrélation entre réussite scolaire et importance du salaire. Il est donc urgent d'agir ! C'est la raison pour laquelle le SNUipp-FSU, avec la FSU 27, appelle l'ensemble des enseignant(e)s et personnels des écoles à se mettre en grève le 26 janvier pour exiger une revalorisation immédiate et significative de la valeur du point d'indice, le triplement de l'ISAE et le rattrapage des pertes du pouvoir d'achat.

En collège, la rentrée se prépare avec la plus haute inquiétude ! Alors que dans certains établissements les commissions permanentes ont déjà eu lieu et que donc les dotations sont déjà connues et données aux chefs d'établissement, les élus du CTSD n'ont pas reçu les documents permettant de préparer correctement cette instance. Comment considérez vous le travail des élus ?

Nous avons évidemment été rassurés d'apprendre, par notre ministre, qu'aucun collège n'allait perdre d'heures (même ceux qui perdent deux classes), ce que nous n'avons, hélas, pas pu vérifier dans les documents.

Cette rentrée 2016 devrait être celle de la mise en place de la réforme du collège. Celle-ci est menée à marche forcée, imposée contre l'avis de la majorité des enseignants, une grande partie des parents et des IPR. Cette réforme n'est qu'un empilement de prescriptions accompagnées d'une ribambelle d'effets d'annonces parfois contradictoires. Sa mise en œuvre s'annonce complexe puisque les chefs d'établissements la comprennent tous différemment ! Combien de chefs d'établissement ont d'ores et déjà prévu plus de 26 heures par classe ? Comment justifier les inégalités de traitement entre les collèges du département ?

La mise en place de l'AP est parfois disciplinaire, parfois non. Certains élèves vont voir réduire à peau de chagrin leur horaire de français. Qui ose encore croire que n'importe qui peut enseigner le français ? Certains prévoient déjà les EPI sur une semaine interdisciplinaire avant les vacances, d'autres décident que ceux-ci existeront sur le papier et pas dans la réalité, car c'est ingérable... la liste est longue.

Le choix des bilangues maintenues nous laisse perplexe : quels critères ont présidé au maintien ? Sont-ce des bilangues de continuité ? Si oui pourquoi celles-là ? Les collègues d'allemand ont eu des messages contradictoires depuis 6 mois. On leur demande pour pouvoir mettre en place une bilangue de continuité d'enseigner l'allemand en primaire puis dans toutes les écoles du secteur, puis finalement seulement dans deux... Comment leur expliquer ce choix ? Quand aucune n'est maintenue dans certains secteurs géographiques, comment envisagez-vous les compléments de service ? Entre 3 collèges voisins comment allez-vous choisir le poste supprimé ?

Au final, cette réforme est inefficace pour lutter contre les inégalités sociales et scolaires, puisqu'en augmentant l'autonomie, elle accroît les différenciations territoriales. Elle est dangereuse parce que s'appuyant sur des préjugés scandaleux sur la façon dont les enseignants travaillent aujourd'hui.

Oui une réforme du collège est indispensable ! Mais cette nécessaire réforme du collège, pour être efficace, suppose la réduction des effectifs des classes, une diversification des situations pédagogiques, des programmes plus cohérents, un système éducatif moins concurrentiel à l'aide d'une carte scolaire revisitée. Elle suppose du temps de concertation pour laisser les profs travailler ensemble.

C'est tout ceci qu'exprimeront les enseignants des collèges dans la grève du 26 janvier à l'appel de l'intersyndicale du second degré.

Priorité à l'Ecole, salaires, réforme du collège sont les dominantes de ce début d'année 2016. Y aura-t-il des avancées sur ces points, la FSU en forme le vœu. Les vœux c'est bien mais l'on en connaît les limites, c'est la raison pour laquelle, la FSU préfère s'en remettre à l'action avec les personnels, comme le 26 janvier par exemple.